

Plan d'études

du programme d'études secondaires (à 30 crédits ECTS) pour les études de
Master of Arts en Sciences sociales

Sociétés plurielles : cultures, politique et religions

du 23.06.2009

Le présent règlement s'appuie sur :

1. le Règlement du 11.05.2006 pour l'obtention du titre de Master à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (ci-après : REG),
2. le Règlement du domaine *Sciences des sociétés, des cultures et des religions* pour les études de Master de 23.06.2009.

Tables des Matières

Chapitre 1	Généralités	2
Article 1	Contenu et structure du programme	2
Chapitre 2	Option Politique, État et société civile	2
Article 2	Contenu	2
Article 3	Connaissances linguistiques	2
Article 4	Organisation des études	2
Chapitre 3	Option Diversité culturelle et identité sociale	4
Article 5	Contenu	4
Article 6	Connaissances linguistiques	4
Article 7	Organisation des études	4
Chapitre 4	Opt. Enjeux des cultures religieuses contemporaines	6
Article 8	Contenu	6
Article 9	Connaissances linguistiques	6
Article 10	Organisation des études	6
Chapitre 5	Option Anthropologie des sociétés plurielles	7
Article 11	Contenu	7
Article 12	Connaissances linguistiques	7
Article 13	Organisation des études	7

Chapitre 1 Généralités

Article 1 Contenu et structure du programme

1. Le programme de Master se situe dans le prolongement du programme de Bachelor en *Sciences des sociétés, des cultures et des religions*, et propose un approfondissement des questions liées à la pluralité sociale, culturelle et politique dans les sociétés contemporaines en combinant les méthodes des sciences sociales, de l'anthropologie et des sciences historiques.
2. Le programme d'études *Sociétés plurielles: cultures, politique et religions* est un programme d'études secondaires à 30 crédits ECTS.
3. Au début des études il faut choisir une des quatre options thématiques:
 - a. *Politique, Etat et société civile* ;
 - b. *Diversité culturelle et identité sociale* ;
 - c. *Enjeux des cultures religieuses contemporaines*
 - d. *Anthropologie des sociétés plurielles*

Chapitre 2 Option Politique, état et société civile

Article 2 Contenu

1. Cette option est nourrie par les approches théoriques et méthodologiques des sciences politiques et de l'anthropologie sociale. Les enseignements offrent ainsi sur le fait politique une perspective interdisciplinaire, qui est utile pour la compréhension des représentations, pratiques et organisation associées à l'état et au pouvoir en général. Fondées sur des méthodes d'enquête qualitatives et/ou quantitatives, les enseignements portent sur différents acteurs, institutions et processus politiques, étudiés dans des contextes occidentaux (Europe, Europe centrale et orientale) et non-occidentaux (Asie du Sud, Asie du Sud-Est), aux niveaux micro, méso et macro.

Article 3 Connaissances linguistiques

1. Les études sont bilingues (allemand et français); la maîtrise active de l'une des deux langues et la connaissance passive de l'autre, ainsi que des connaissances passives de l'anglais sont requises. L'enseignement est donné aussi bien en allemand qu'en français et exceptionnellement en anglais.
2. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 4 Organisation des études

1. Les études sont composées de deux modules de l'option *Politique, Etat et société civile*.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au minimum)

a. Module Anthropologie du changement social et politique (PESC 1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module présente différentes théories et débats en anthropologie politique; il propose aussi une analyse critique des théories développées sur le changement socioculturel. Parmi les thématiques étudiées dans différents contextes figurent la question de la légitimité, de la confiance/méfiance développée à l'égard de l'Etat ainsi que celle du messianisme et du colonialisme. Sont également pris en compte les modalités de participation au processus politique de certaines classes sociales (élites, classes moyennes) ou de groupes ethniques, notamment par le biais de dynamiques associatives. Certains enseignements portent par ailleurs sur la participation sociale, culturelle et politique des enfants et des adolescents, qui constituent non seulement des enjeux de politiques publiques, mais agissent comme des acteurs à part entière dans différents contextes. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire «Recherches empiriques» F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)

b. Module Changement politique, Etat et transformation : Analyses en politologie (PESC 2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Dans ce module orienté vers la politologie, les thèmes du changement politique et de la transformation seront traités surtout en lien avec le développement politique des pays de l'Europe de l'Est, mais également dans une perspective comparative. Pour ce faire, l'analyse de systèmes politiques choisis dans une région précise sera privilégiée. En effet, ces systèmes politiques diffèrent considérablement, que l'on tienne compte des relations entre l'Etat et la société, du développement démocratique ou encore du modèle établi de l'imposition du pouvoir. Les unités d'enseignement proposées dans ce module permettront d'éclairer les différents aspects du changement politique aussi bien d'un point de vue théorique qu'empirique. Les conditions sociales liées au pouvoir, à l'Etat et à la démocratie seront également prises en considération. La question principale sera alors de se demander si, et dans quelle mesure, les conceptions du pouvoir, des intérêts, du droit et de la politique divergent entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est.

Unités d'enseignement:

- 1 Cours *Changement politique et transformation dans l'Europe de l'Est* (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire *Démocratie et démocratisation dans l'Europe de l'Est* (3 crédits ECTS)
- 1 Cours politique comparée: *Pouvoir et démocratie en Europe* (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire (français ou allemand)(6 crédits ECTS)

Chapitre 3 Option Diversité culturelle et identité sociale

Article 5 Contenu

1. Les objectifs de cette option visent à offrir des connaissances théoriques et des outils d'analyse permettant la compréhension et la gestion des enjeux liés aux relations interethniques. La diversité culturelle est appréhendée sous l'angle des rapports entre des groupes sociaux dont l'origine nationale et ethnique est (ou est supposée) différente.

Article 6 Connaissances linguistiques

1. Les études dans l'option *Diversité culturelle et identité sociale* peuvent être faites soit entièrement en français, soit en combinant des enseignements en français et en allemand. La lecture des textes scientifiques requiert des connaissances passives en allemand et en anglais. Les étudiants sont donc encouragés à approfondir leurs connaissances linguistiques durant les études.
2. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 7 Organisation des études

1. Les études sont composées de deux modules de l'option *Diversité culturelle et identité sociale*.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au minimum) ; il faut choisir deux modules parmi les trois modules suivants :

a. Module Sociologie des relations interethniques (DCIS1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les objectifs de ce module visent à offrir des connaissances théoriques et des outils d'analyse permettant la compréhension et la gestion des enjeux liés aux relations interethniques. La diversité culturelle est appréhendée sous l'angle des rapports entre des groupes sociaux dont l'origine nationale et ethnique est (ou est supposée) différente. L'émergence de nouvelles formes de cohabitation dans une société plurielle ne peut être étudiée sans la prise en compte des phénomènes migratoires, des pratiques transnationales, de la diversité des revendications spécifiques dans l'espace public ou des dynamiques et stratégies identitaires des acteurs concernés. Afin de saisir ces phénomènes dans toute leur complexité et variété, les enquêtes empiriques sur des thèmes actuels sont privilégiées.

Unités d'enseignement: 1 ou 2 cours et 1 ou 2 séminaires à choix, et un travail de séminaire dans l'offre suivante:

- Cours Globalisation et sociétés plurielles (3 crédits ECTS)
- Cours Sociologie des migrations et des relations interethniques (3 crédits ECTS)
- Séminaires Approches empiriques des relations interethniques (3 crédits ECTS + 3 crédits ECTS)
- Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

b. Module Anthropologie des sociétés plurielles et des dynamiques interculturelles (DCIS2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les cours et les séminaires se centrent sur la thématique de l'interculturalité et de la gestion du pluralisme ethnique et religieux. En se fondant sur une analyse critique du concept de culture, les enseignements analysent différentes formes de pluralisme culturel et politique, tel qu'il se concrétise dans diverses sociétés. Ils thématisent également la problématique de la coexistence interculturelle et de la gestion de l'altérité. En se référant à divers contextes, ils examinent façon critique les concepts centraux dans l'étude des sociétés plurielles (nation, minorité, stratégies identitaires, stéréotypes, modes de vie, religion, etc.). Les enseignements se réfèrent au contexte européen et asiatique, en particulier à l'Europe centrale et orientale, à l'Asie du Sud et du Sud-Est. Prenant en compte le renouvellement méthodologique et thématique de l'ensemble de la discipline, l'enseignement porte sur les débats épistémologiques, les démarches et les concepts élaborés dans les domaines de l'anthropologie politique, économique, religieuse et historique; il intègre également les études de genre et se nourrissent des recherches sur l'anthropologie de l'enfance. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Séminaire «Recherches empiriques» F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)

c. Module Sociologie des styles de vie (DCIS 3) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module a pour but de transmettre des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des récentes transformations sociétales et notamment celles qui touchent à la diversification des modes de vie et la manière dont se négocient les places de chacun au sein des espaces sociaux. Directement concernée par l'émergence de nouveaux styles de vie, la population jeune est au centre de ce module qui étudie – notamment au travers d'enquêtes empiriques – la relation que les jeunes entretiennent avec les institutions telle que l'école, l'Etat, la famille, le milieu du travail, les groupes de pairs ou les médias.

Unités d'enseignement:

- Cours Sociologie des styles de vie (3 crédits ECTS)
- Séminaires Approches empiriques de la négociation identitaire (3+3 crédits ECTS)
- Travail de séminaire (6 crédits ECTS)

Chapitre 4 Option Enjeux des cultures religieuses contemporaines

Article 8 Contenu

1. L'option *Enjeux des cultures religieuses contemporaines* propose un approfondissement de l'étude de la religion en tant que facteur culturel dans les sociétés modernes, plus particulièrement en Europe et en Suisse au moyen des méthodes des sciences sociales, de l'anthropologie et de l'histoire.

Article 9 Connaissances linguistiques

1. Les études sont bilingues (allemand et français); la maîtrise active de l'une des deux langues et la connaissance passive de l'autre, ainsi que des connaissances passives de l'anglais sont requises. L'enseignement est donné aussi bien en allemand qu'en français et exceptionnellement en anglais.
2. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais ; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 10 Organisation des études

1. Les études sont composées de deux modules de l'option *Enjeux des cultures religieuses contemporaines*.
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au minimum)

a. Module Religion et Société (REL1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les unités d'enseignement de ce module permettront une discussion approfondie concernant le rôle de la religion dans les sociétés modernes pluralistes. Outre les problématiques générales de la sociologie des religions, cela concerne en particulier la signification de la religion dans l'espace public, dans le monde des médias et dans l'espace politique, la question de la sécularisation, resp. de la privatisation de la religion dans le contexte européen et également le rôle de la religion dans le contexte des questions touchant à la migration et l'intégration.

Unités d'enseignement:

- 3 unités d'enseignement, dont au moins 1 séminaire (9 crédits ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 crédits ECTS)

b. Module Religion et Culture (REL2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les religions étaient et sont déterminantes pour presque tous les domaines de la société, de l'éthique de l'agir économique jusqu' à l'art et la musique, en passant par la mise en scène symbolique du pouvoir politique. En même temps, les religions reprennent à leur compte des éléments empruntés à leur environnement culturel. Les unités

d'enseignement de ce module proposent une analyse approfondie de l'échange entre culture et religion dans les sociétés pluralistes modernes. Elles tiennent compte dans ce cadre aussi bien des conditions de réception complexes des cultures (médiatiques) plurielles et globalisées que de la diffusion des éléments religieux dans d'autres domaines de la culture. Dans ce contexte, les approches de l'esthétique de la religion sont également largement prises en compte.

Unités d'enseignement:

- 3 unités d'enseignement, dont au moins 1 séminaire (9 crédits ECTS)
- 1 travail de séminaire (6 crédits ECTS)

Chapitre 5 Option Anthropologie des sociétés plurielles

Article 11 Contenu

1. Les enseignements se réfèrent au contexte européen et asiatique, en particulier à l'Europe centrale et orientale, à l'Asie du Sud et du Sud-Est. Prenant en compte le renouvellement méthodologique et thématique de l'ensemble de la discipline, ils portent sur les débats épistémologiques, les démarches et les concepts élaborés dans l'analyse des sociétés plurielles et du changement social et politique; les enseignements intègrent aussi les études de genre et se nourrissent des recherches sur l'anthropologie de l'enfance.

Article 12 Connaissances linguistiques

1. Les études sont bilingues (allemand et français); la maîtrise active de l'une des deux langues et la connaissance passive de l'autre, ainsi que des connaissances passives de l'anglais sont requises. L'enseignement est donné aussi bien en allemand qu'en français et exceptionnellement en anglais.
2. En règle générale, l'étudiant-e a la possibilité, en accord avec l'enseignant-e, de présenter ses épreuves écrites ou orales en français ou en allemand, voire exceptionnellement en anglais; la même règle s'applique à la rédaction des travaux de séminaire.

Article 13 Organisation des études

2. Les études sont composées de deux modules de l'option *Anthropologie des sociétés plurielles*.
3. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au minimum)

a. Module Anthropologie du changement social et politique (PESC 1) 15 crédits ECTS

Descriptif : Ce module présente différentes théories et débats en anthropologie politique; il propose aussi une analyse critique des théories développées sur le changement socioculturel. Parmi les thématiques étudiées dans différents contextes figurent la question de la légitimité, de la

confiance/méfiance développée à l'égard de l'Etat ainsi que celle du messianisme et du colonialisme. Sont également pris en compte les modalités de participation au processus politique de certaines classes sociales (élites, classes moyennes) ou de groupes ethniques, notamment par le biais de dynamiques associatives. Certains enseignements portent par ailleurs sur la participation sociale, culturelle et politique des enfants et des adolescents, qui constituent non seulement des enjeux de politiques publiques, mais agissent comme des acteurs à part entière dans différents contextes. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 2 Séminaires F ou A (6 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)

b. Module Anthropologie des sociétés plurielles et des dynamiques interculturelles (DCIS2) 15 crédits ECTS

Descriptif : Les cours et les séminaires se centrent sur la thématique de l'interculturalité et de la gestion du pluralisme ethnique et religieux. En se fondant sur une analyse critique du concept de culture, les enseignements analysent différentes formes de pluralisme culturel et politique, tel qu'il se concrétise dans diverses sociétés. Ils thématisent également la problématique de la coexistence interculturelle et de la gestion de l'altérité. En se référant à divers contextes, ils examinent façon critique les concepts centraux dans l'étude des sociétés plurielles (nation, minorité, stratégies identitaires, stéréotypes, modes de vie, religion, etc.). Les enseignements se réfèrent au contexte européen et asiatique, en particulier à l'Europe centrale et orientale, à l'Asie du Sud et du Sud-Est. Prenant en compte le renouvellement méthodologique et thématique de l'ensemble de la discipline, l'enseignement porte sur les débats épistémologiques, les démarches et les concepts élaborés dans les domaines de l'anthropologie politique, économique, religieuse et historique; il intègre également les études de genre et se nourrissent des recherches sur l'anthropologie de l'enfance. Les enseignements de ce module sont donnés en allemand et en français et peuvent être suivis par des étudiant-e-s dans une seule langue.

Unités d'enseignement:

- 2 Cours français (F) ou allemand (A) (2 x 1,5 : 3 crédits ECTS)
- 2 Séminaires F ou A (3 crédits ECTS)
- 1 Travail de séminaire F ou A (6 crédits ECTS)